

Vivre à Crespières Le bulletin municipal

n°42 Février Mars 2019 Crespières, un village fleuri (p. 6) Création de la micro-crèche (p. 3) Réalisations et engagements (p. 4) CRESPIÈRES

Sommaire

Jeunesse			
Création de la micro-crèche 3			
Urbanisme / Voirie			
Triennal «Départemental Voirie» 3			
Réalisations et engagements de			
notre mandature 4			
Environnement			
Villages fleuris : Crespières à l'hon-			
neur6			
La mairie vous aide à fleurir votre pas			
de porte			
Club de tir de Versailles			
Antenne Free			
Patrimoine			
Le presbytère			
Le chemin du lavoir 8			
Histoire			
Henri Degron 8			
Vie municipale			
Démographie des 50 dernières an-			
nées9			
Urbanisme			
Retour sur l'enquête publique			
concernant la révision du PLU 9			
Vie du village			
1918 - 2018 : 100 ans 10			
Quelques photos			
L'après marché de l'Avent ! 12			
Retour sur la bourse aux jouets 12			
Un grand merci à Nicolas Lavouiray 12			
Super karaoké galette ! 13			
Loto à l'horizon !			
Plaine de Versailles			
Charte paysagère de la Plaine de Ver-			
sailles15			
Découvrir les richesses de notre			
Plaine de Versailles16			
Economie locale			
Feel'ing Coiffure 17			
Associations			
Crespières, riche de ses associations. 17			
Exposition artistique			

Jeunesse
Création de la micro-crèche 3
Urbanisme / Voirie
Triennal «Départemental Voirie» 3
Réalisations et engagements de
notre mandature 4
Environnement
Villages fleuris : Crespières à l'hon-
neur6
La mairie vous aide à fleurir votre pas
de porte 6 Club de tir de Versailles 7
Antenne Free7
Patrimoine
Le presbytère7
Le chemin du lavoir 8
Histoire
Henri Degron 8
Vie municipale
Démographie des 50 dernières an-
nées9
Urbanisme
Retour sur l'enquête publique
concernant la révision du PLU 9
Vie du village
1918 - 2018 : 100 ans 10
Quelques photos
L'après marché de l'Avent! 12
Retour sur la bourse aux jouets 12
Un grand merci à Nicolas Lavouiray 12 Super karaoké galette! 13
Loto à l'horizon!13
Plaine de Versailles
Charte paysagère de la Plaine de Ver-
1.7.0.

rianic ac versanies					
Charte paysagère de la Plaine de Ver-					
sailles 15					
Découvrir les richesses de notre					
Plaine de Versailles 16					

Associations	de Crespieres
Crespières, riche de ses associations. 17	Bridge à Crespières
Exposition artistique18	«Le Petit Prince»
ACAC : ballades historiques et cultu-	Informations pratique
relles19	Etat civil
Samedi 15 décembre, concert de	Agenda
Noël de l'école de musique 19	Collecte des encom
ADSC : rejoignez-nous ! 20	Collecte des déchet
Les nouvelles de l'AIPEC21	Consultations juridi
Les Compapayés au Togo 22	La mairie en pratiqu

Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2019 : heureuse et sereine. Veuillez recevoir tous nos voeux de bonne santé et de réussite pour vous et vos proches.

L'année 2018 fut difficile pour nombre de nos compatriotes. Elle le fut également pour nos gouvernants qui n'ont pas vu venir ces zones de turbulences sociales occasionnées par un ras-le-bol fiscal et le fossé creusé, toujours plus profond entre la population et nos gouvernants (et cela depuis de nombreuses années...). Ce fossé a pourtant été dénoncé, à maintes reprises, par les élus de terrain mais qui n'ont certainement pas été assez écoutés.

pays avons-nous! Quel privilège d'y d'être imposées. Cela ne devrait-il pas être chez soi!

Nous sommes le peuple le plus pessimiste d'Europe. Nous sommes également le plus taxé. Les Danois se considèrent comme le peuple le plus heureux au monde, ils sont pourtant les deuxièmes plus taxés, à un petit point derrière nous. Paradoxe ? peutêtre pas... La méthode a été expliquée jusqu'à sa compréhension :

- La transparence si importante sur l'emploi des impôts.
- Une caisse de retraite révolutionnaire mise en place, il y a moins de 15 ans. Elle est considérée par beaucoup comme la meilleure au

estauration du chemin vers le lavoir
e Crespières22
ridge à Crespières !22
Le Petit Prince»23
Informations pratiques et administratives
tat civil23
genda 24
ollecte des encombrants24
ollecte des déchets verts24
onsultations juridiques24
a mairie en pratique24



monde : non financée par les charges sociales et qui a une trésorerie équivalente à 3 années de PIB du pays. Impensable, sans vraie concertation. Bien sûr cela a entraîné des contraintes importantes, mais qui ont Pourtant, quel incroyable et beau été discutées pour convaincre avant être l'ABC pour nos gouvernants?

> S'il vous plait! cessez de nous présenter un joli paquet cadeau avec un beau ruban en nous disant « Regardez, comme on a bien travaillé sans vous ». Descendez, écoutez et ne votez pas une loi sans en mesurer les conséquences pour les plus fragiles, sans expliquer.

Je souhaite pour mon pays, l'apaisement et la sérénité. Afin que les réformes nécessaires au défi économique puissent se faire avec l'écoute nécessaire.

«Si la tête n'a pas d'oreille pour écouter, elle n'a pas de tête pour gouverner.» Proverbe danois.

Bonne lecture et bonne année,

Adriano Ballarin

Directeur de la publication : A.Ballarin Comité de relecture et mise en page Commission Communication

Création de la micro-crèche de Crespières...

... la commission enfance en plein travail!

besoins des Crespiérois pour la garde des enfants de moins de 3 ans et les statistiques transmises par la CAF et la PMI, le projet de la micro-crèche blissement et pédagogique, projet est lancé!

Le conseil municipal a décidé de construire une micro-crèche. La lourdeur de la gestion d'un tel établissement pour une petite commune comme Crespières nous a contraint à préférer une gestion privée. Le choix du prestataire sera fait courant janvier après entretiens et visites des établissements des différents gestionnaires intéressés. En parallèle, et après la demande de plusieurs devis, nous avons retenu le projet architectural proposé par Mme Quitard, qui a déjà remporté l'appel d'offre du Presbytère. L'idée est de mener à bien ces deux projets d'ampleur en même temps permettant ainsi l'ouverture de ces deux nouvelles structures au plus vite.

Après un travail étroit avec la PMI et la CAF, les plans de la future micro-crèche ont été validés et seront proposés courant janvier aux ins-

Après le sondage sur l'étude des tances décisionnaires pour acceptation. Un dossier complet, en cours de finalisation par la Commission Enfance, comprenant, projet d'étade règlement de fonctionnement, et l'organigramme sera transmis en même temps et permettra le lancement définitif du projet. La CAF pourra alors valider les subventions qui nous seront attribuées.

> Le but est d'ouvrir au plus tard début janvier 2020 cette structure qui sera composée de 10 berceaux réservés en priorité aux petits crespièrois.

L'implantation est prévue à côté du cabinet médical et de plain-pied.

Le futur chemin piéton prévu entre la place de l'église et la bibliothèque en facilitera l'accès. Les nombreuses places de parking existantes garantiront une dépose facile des enfants aux parents en voiture.

Le conseil municipal soucieux de favoriser les constructions respectant le développement durable, a contacté l'agence Ekopolis spécialisée dans les bâtiments durables franciliens, pour participer à cette réalisation. Nous attendons leur devis.

L'ébauche jointe vous donne une idée de ce projet.

> Agnès Tabary pour la commission enfance



VOIRIE

Triennal «Départemental Voirie»

cours.

Après plusieurs mois de travaux les rues de la Sansonnerie, de l'Abreuvoir et du Chêne viennent de s'achever.

L'enfouissement des réseaux a été réalisé et l'éclairage public modifié, selon le modèle du reste du village.

Il est à noter que nous avons relevé des imperfections sur le tapis d'enrobé qui nécessiteront certainement une reprise partielle de celui-ci au printemps.

Début 2019, la dernière phase va pouvoir débuter. Il s'agit de la réfec-

Le programme du triennal suit son tion du tapis dans la partie haute de la rue des flambertins et de l'installation de ralentisseurs à l'entrée du hameau pour une meilleure sécurité.

> Les riverains ont été réunis en mairie pour découvrir les travaux envisagés et le déroulement de ceux-ci.

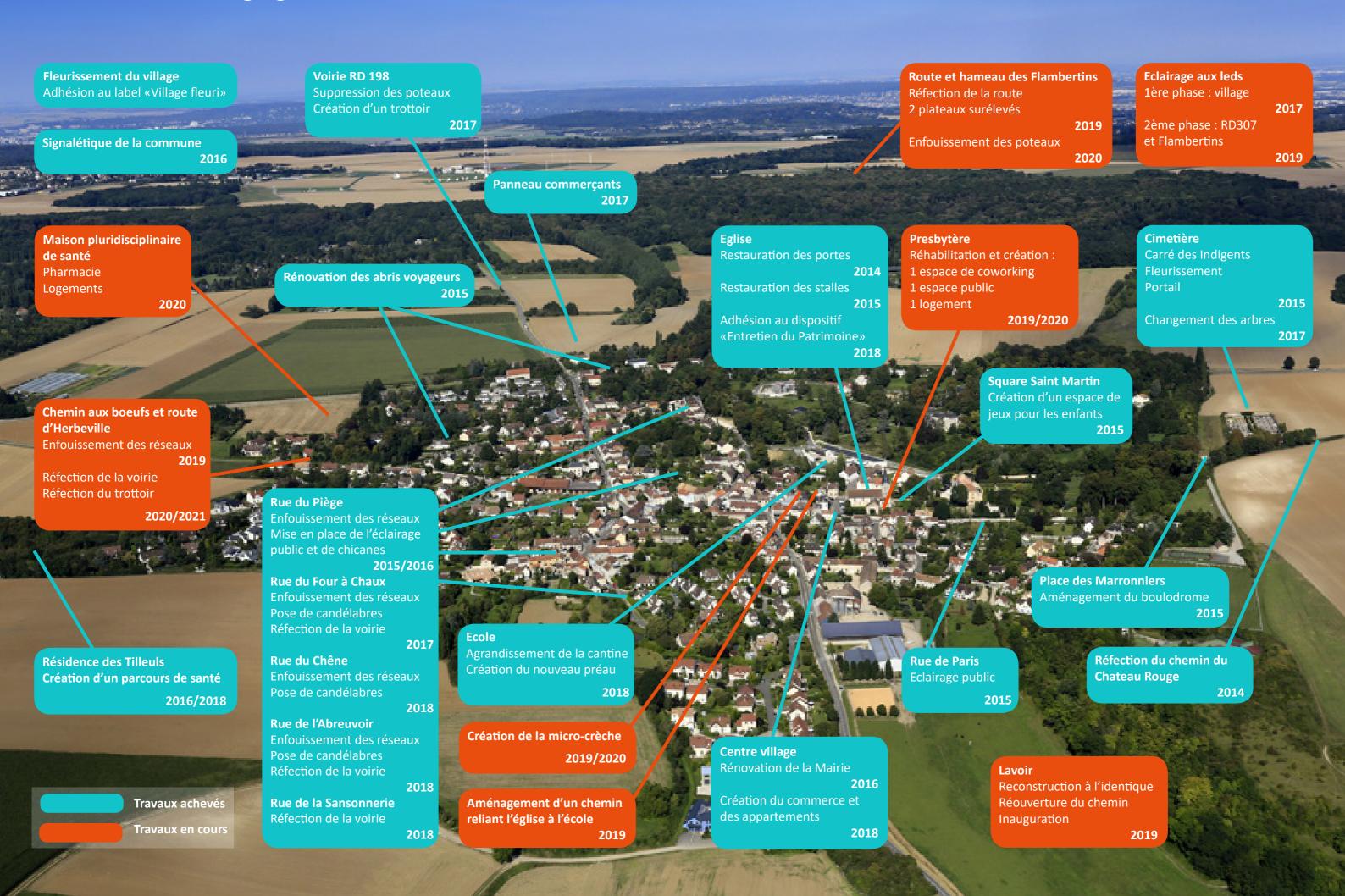






Image sur la couverture de la micro-crèche : Freepik.com

Réalisations et engagements de notre mandature



Crespières à l'honneur!

Suite à notre première participation en septembre au Concours des Villages Fleuris, nous sommes très heureux de vous apprendre que Crespières a été doublement récompensé.

En effet, nous venons d'apprendre que notre village est directement placé en niveau 2 des Villages Fleuris, avec 2 pétales sur 5 et a reçu le Prix Spécial « Coup de cœur du Jury ».

Les efforts d'embellissement de notre cadre de vie, initiés depuis plusieurs années par le Conseil Municipal et notre équipe technique ont été reconnus et récompensés. La remise officielle des prix se fera en février prochain. Mais nous ne comptons pas nous arrêter là et déjà des projets nouveaux sont à l'étude : chemin de randonnée des lavoirs, éco-pâturages, troc et fête des plantes, mise en lumière de nos apiculteurs, inventaire des plantes, arbres et espèces de notre village, concours de la Maison Fleurie... Nous vous encourageons à embellir votre façade, votre trottoir, votre jardin afin que notre village soit de nouveau mis à l'honneur mais surtout afin d'améliorer toujours et encore ce cadre de vie exceptionnel dont nous profitons tous.

Alors rejoignez-nous sur Facebook (@crespieresvillagefleuri) ou sur notre site (http://crespieres.fr). Et n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous informer ou participer à l'un de ces projets.

Agnès Tabary et Christian Bezard









La mairie vous aide à fleurir votre pas de porte

Afin de préparer une nouvelle participation au concours des Villages Fleuris, l'équipe engagée propose d'encourager tous les Crespiérois à fleurir leur pas de porte. Ainsi, une distribution gratuite d'un sachet de graines à fleurs sera proposée à chaque foyer de Crespières. Il vous sera ainsi très simple de semer quelques graines sur les pieds de murs et les interstices de votre trottoir. Vous pourrez récupérer ces sachets lors de la distribution des sacs pour déchets verts les samedis 16 et 30 mars ou bien lors de fête des plantes, troc de boutures et de graines le samedi 13 avril sur l'esplanade de la mairie. Un petit effort de chacun pour un village encore plus beau!

Agnès Tabary

ENVIRONNEMENT

Club de tir de Versailles

En 2015, la mairie de Crespières avait été approchée par le Club de Tir de Versailles menacé d'expropriation et cherchant une nouvelle implantation. Son choix s'était porté sur la Maladrerie de Crespières et de Beynes à proximité des terrains d'entraînement du GIGN. La gendarmerie par la même occasion voyait un moyen simple d'agrandir ses stands de tir et envisageait des pas de tirs très longue portée.

de Crespières a été seul à réagir en demandant une étude des répercussions phoniques, écologiques et de circulation automobile. Il a ensuite alerté le préfet, le sous-préfet, la Région et notre député. Avec ces appuis, il avait pu imposer des protections phoniques d'importance par la création de tunnels. Les deux parties, Club et GIGN semblaient alors d'accord. Une association de la Maladrerie de Beynes s'est créée refusant alors toute discussion et ne souhai-Dans un premier temps, le maire tant que l'interdiction de l'installa-

tion du club. Celui-ci a donc choisi un autre lieu. L'Armée, quant à elle, souhaite toujours agrandir ses installations actuelles mais n'est pas tenue d' observer les accords passés mutuellement avec la Fédération française de tir civile et notre commune. Nous devons donc rester vigilants tout en sachant que les possibilités de discussion pour une municipalité sont moindres face à l'Armée...

Agnès Tabary pour la commission communication

Antenne Free

En février 2018, la mairie a été avisée qu'une demande de permis de construire avait été déposée par la société Free pour l'installation d'une antenne relais sur notre commune dans un terrain privé. Adriano Ballarin s'est immédiatement rapproché du pôle d'instruction des permis à Feucherolles pour en savoir plus. L'amélioration des communications téléphoniques est indispensable pour nombre de crespièrois mais la municipalité tenait à ce que cela soit fait en respectant au mieux notre environnement. Aucun recours n'étant recevable, notre maire a pu imposer malgré tout des adaptations notables sur le projet initial. Ainsi, l'antenne a pu être rabaissée et cachée par les taillis existants. Implantée en septembre, elle sera bientôt plus discrète avec les trois tilleuls de plus de 15 mètres qui devront l'entourer. La mise en service est attendue pour la fin du mois.

Agnès Tabary pour la commission communication

PATRIMOINE

Le presbytère

Faisant partie de nos engagements de la mandature, la réhabilitation du presbytère entre dans sa phase de démarrage.

Début décembre, le permis de construire a été déposé pour étude au pôle d'instruction des permis intercommunal de Feucherolles.

L'aménagement du bâtiment va permettre la mise à disposition :

- Au rez-de-chaussée : d'une salle polyvalente de 80 m² environ et d'une cuisine de 23 m²
- Au 1er étage : d'un espace partagé (Coworking) de 85 m² environ
- Au 2^{ème} étage : d'un appartement de 50 m²

L'ensemble sera isolé avec des panneaux de chanvre assurant une bonne régulation de l'humidité, une bonne insonorisation, ainsi qu'un gain appréciable en énergie.

Extérieurement :

Sur les façades sud et est, il est prévu la reprise des joints pour être en conformité avec les constructions du XVIème siècle.

Une petite extension extérieure va permettre de ne pas trop intervenir sur le bâti existant et rappellera les bardages bois existants, présents anciennement sur ce bâtiment et visibles sur les anciennes cartes postales.

Un jardin de curé va être créé. Et



la pente du portail sera utilisée pour réaliser un jardin en espalier.

Compte tenu des délais administratifs, les travaux doivent débuter avant l'été 2019 et seront livrés début 2020.

> Christian Bezard pour la commission patrimoine

Le chemin du lavoir

Les travaux du lavoir sont en voie des moulins vers le lavoir. d'achèvement.

Commencés en mai 2015 par la démolition, les matériaux «pierres et pavés» ayant été réservés pour la reconstruction. Il reste à ce jour à réaliser la remise en état du bassin et la reconnexion de la source naturelle.

Profitant du repos de la végétation, nous avons pu commencer l'aménagement du chemin d'accès, depuis la sente



Samedi 8 décembre, une équipe d'Eco-gardes aidée par les scouts a entrepris cette importante opération.

Equipée de tronçonneuses, de débrousailleuses, de scies et de masses et après plusieurs heures de labeur, le résultat est remarquable.

Dans la partie haute, un escalier de quatre marches a été aménagé. Ensuite, le chemin serpente et passe entre



les arbres, pour arriver sur le deuxième escalier de six marches. A cet emplacement, on découvre la partie arrière du lavoir et une vue magnifique sur les prairies calcicoles.

Au printemps, une seconde opération de nettoyage sera certainement nécessaire pour parachever le travail.

Un grand merci aux 2 équipes d'intervenants qui ont rendu possible cette réalisation.

Dans le prochain bulletin, un article plus complet vous permettra de découvrir le lavoir sous différents aspects et nous y annoncerons la date d'inauguration.

Christian Bezard

HISTOIRE

Henri Degron

Vous ne m'avez jamais croisé dans Crespières, et pour cause... Je suis né en 1839! Pourtant mon portrait est accroché sur l'un des murs du bureau du maire.

Je m'appelle Henri Degron, né à Versailles, je suis issu d'une famille de classe moyenne et mon rêve depuis ma tendre enfance est de travailler à l'étranger.

En 1862, je réussis à obtenir un poste d'attaché consulaire à Yokohama, au Japon. L'explosion de la population européenne au sein de l'archipel et l'intensification des échanges commerciaux avec l'Europe conduisent le consulat à créer un bureau de poste, dont je suis nommé receveur des ne la retint pas en raison de sa faible postes le 1 juillet 1865.

En avril 1881, je quitte le Japon pour être receveur des postes à Vendôme dans le Loir-et-Cher, et ensuite à Tunis.

Dans les années 1864-1884, le Phylloxéra de la vigne attaque les vignes françaises. Un petit puceron transmis par des vignes américaines importées d'Amérique du Nord, le Phylloxéra vastatrix, sévit dans les vignes du sud de la France. En 1883, je suis contacté par le Ministre de l'Agriculture et du Commerce qui, interessé par mes connaissances en botanique, me recrute en tant que conseiller dans la culture du

raisin et me confie une mission : me rendre au Japon pour y rechercher des vignes sauvages résistantes au phylloxéra. Pendant plusieurs mois, je parcours les vignobles japonais et le 11 janvier 1884, je ramène quelques 900 plants, boutures et graines pour l'essentiel provenant de vignes d'Hokkaïdo. L'intérêt de cette mission aura été double, l'un sur le plan de la botanique, l'autre sur celui de la lutte contre le phylloxéra.

Je rejoins le village de Crespières pour m'installer plus précisément aux Flambertins où réside ma mère. J'envoie des plants au professeur Planchon de la Faculté de Pharmacie de Montpellier qui la nomme Vitis coignetiae mais résistance au phylloxéra. Je décide d'y planter des vignes dont un plan est exposé au nord de notre propriété, qui atteint une longueur de 32,8 mètres et une hauteur de cep de 2,8 mètres. Les fruits y sont nombreux, d'une beauté exceptionnelle. En 1900, j'obtiens une médaille d'argent à l'Exposition Universelle pour mes vins franco-japonais et je rédige un livre intitulé «Les vignes japonaises recueillies sur place et cultivées en France». J'ai aussi planté des plants de vigne (cépage Baco) provenant de Syrie dont des pieds sont toujours existants dans le village où quelques cres-



Peinture d'Antoine Druet - 1857 - 1921

piérois essayent en vain de produire un vin buvable...

En 1904, je décide de faire une donation financière à la mairie de Crespières et en échange je demande que mon portrait élise définitivement domicile dans le bureau du maire.

En 1906, à l'âge de 67 ans, c'est ma mère encore vivante qui ferme mes yeux dans mon beau village en pleine nature et au milieu de mes vignes.

Maintenant, quand vous dégusterez un verre de vin, vous aurez peut-être une pensée pour un crespiérois qui a essayé d'œuvrer pour notre patrimoine français.

Hervé Welgan

VIE MUNICIPALE

Démographie des 50 dernières années

Quelques points intéressants sur l'évolution démographique à Crespières depuis 1968.

En 1968, Crespières comptait 628 habitants. Une évolution brutale de + 61.40% en sept années nous fit atteindre 1012 habitants.

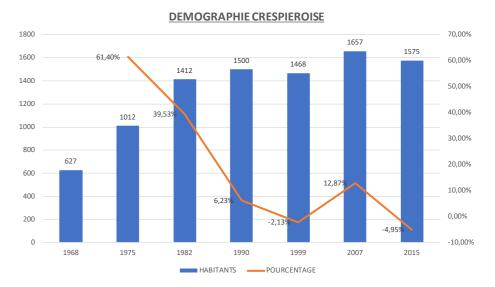
Une nouvelle hausse brutale de 1975 à 1982 : 400 habitants supplémentaires soit + 39,50% (Saut du cerf, Clos Saint Mathurin, Saint Benoit etc..).

Ces deux hausses consécutives ont entrainé un déficit de structures communales avec notamment la construction en urgence de l'école maternelle préfabriquée qui était à l'emplacement de l'actuelle place du centre village.

De 1982 à 1999, la hausse a été très légère : 4%. Il est vrai qu'une pause était nécessaire.

De 1999 à 2007, une progression de 12,87% (+191 personnes), due principalement à la construction du lotissement des Fonciaux, a permis de maintenir nos classes ouvertes.

De 2008 à 2015 (premier mandat de maire actuel), la population a



baissé de 4,95% (- 82 habitants). Durant cette période, aucun nouveau lotissement n'a été programmé. La construction du nouveau groupe scolaire et de la station d'épuration ainsi que la création de l'accueil des loisirs ont été réalisés avant les projets de nouveaux logements. La mauvaise expérience du village de 1968 à 1982 a servi de lecon.

Le prochain recensement aura lieu en 2020. Nul doute qu'une augmentation de la population sera perceptible. Ni surprise ni crainte, nous avons toujours annoncé notre désir d'atteindre 2000 habitants en 2026 afin de pérenniser nos commerces, notre école et nos finances, en conservant la même masse salariale et en bénéficiant de nouvelles recettes fiscales qui permettront le maintien actuel des taux d'imposition (sensiblement les mêmes qu'en 2008 à Crespières). Avec toutefois cette réserve d'une visibilité sur l'avenir fiscal des com-

> Adriano Ballarin et Didier Le Saux

URBANISME

Retour sur l'enquête publique concernant la révision du PLU

L'enquêteur public après analyse des remarques et doléances exprimées par les Crespiérois a émis un avis favorable à la révision du PLU proposée par le Conseil Municipal. Il a juste indiqué deux recommandations qui concernent toutes les deux la parcelle des « Mathurins » qui deviendra constructible. En effet, il voulait s'assurer que le traitement des eaux pluviales serait bien étudié avant toute nouvelle construction. D'autre part, il trouvait le nombre prévu de places de stationnement un

peu trop élevé par rapport aux besoins attendus. Ces deux points seront bien entendu traités le moment venu avec tout le soin nécessaire. Dans cet optique et pour améliorer l'harmonisation de ces futures constructions avec l'environnement actuel, la mairie de Crespières a décidé de se faire aider par la Plaine de Versailles. Elle nous a proposé les services d'une architecte-paysagiste spécialisée dans les bordures et lisières de parcelles. De plus, nous avons demandé l'intervention sur ce projet de construction,

de l'agence Ekopolis, responsable par l'ADEME du label « bâtiments durables franciliens ». Elle pourra nous aider aussi bien dans la conception que dans la réalisation et le suivi du

Agnès Tabary pour la commission communication

1918 - 2018 : 100 ans

Le 11 novembre, nous nous sommes retrouvés nombreux à l'église de Crespières puis devant le monument aux morts face à la mairie.

Malgré la pluie battante, de nombreux Crespiérois ont tenu à assister à cette commémoration du 100ème anniversaire de l'Armistice, présidée par notre maire Adriano Ballarin entouré des représentants de la Gendarmerie, de M. Chemin accompagné d'Octave et Thomas (ses fidèles collégiens), des membres du Conseil Municipal ainsi que de Mme Posty et Mme Maunoury, enseignantes à Crespières accompagnées de leurs élèves de CE2 et CM1. Les discours ont été très émouvants. Toujours sous la pluie, La Marseillaise a été chantée par les petits Crespiérois avant un «lancer» de colombes en papier depuis les fenêtres de la mairie.

Tout le monde a ensuite été accueilli en Salle du Conseil pour se réchauffer, se sécher et profiter du buffet. Nous tenons à remercier chaleureusement les deux enseignantes et leurs élèves pour leur belle prestation, leur investisse-

ment et leur engagement pour un tel événement.

Agnès Tabary









Discours de Monsieur Chemin prononcé lors des cérémonies du 11 novembre 2018 à Crespières

Comme chaque 11 novembre, nous sommes réunis pour commémorer l'Armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale. Mais cette année est toute particulière puisqu'un siècle nous sépare de cette tragédie qui fit basculer le monde dans une autre ère.

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre, marque la fin des combats. Le cessez-le-feu est effectif à 11h30, entrainant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et de sonneries de clairons, et annonçant la fin d'une querre qui a fait pour l'ensemble plus de 18 millions de morts, dont 8 millions de civils.

Les généraux se sont réunis dans un wagon restaurant provenant du train de l'Etat Major du maréchal Foch dans la clairière de Retondes en forêt de Compiègne.

Plus tard, le 28 février 1919 à Versailles, est signé le traité de paix, qui met réellement fin à l'état de guerre.

Chaque commune paya un lourd tribut à cette guerre folle qui ravagea une génération entière. Notre mémoire collective restera à tout jamais marquée par cette hécatombe.

Entretenir le souvenir est d'autant plus important aujourd'hui qu'il n'existe plus de témoin ni d'acteur direct de ce conflit. Notre assemblée de ce matin, qui réunit différentes générations, rend hommage aux combattants qui se sont sacrifiés pour notre pays, pour notre commune. A l'écoute des noms, inscrits sur le monument aux morts, nous avons une pensée émue et reconnaissante pour les Crespiérois tombés pour notre liberté. Quand on pense à tous ceux qui sont tombés face au ciel ou à la terre, les yeux ouverts, vers l'au-delà, on n'a pas le droit de gaspiller leur sacrifice en se taisant...

Prendre le temps est nécessaire, et redoubler d'effort indispensable pour préserver la PAIX.



Représentation du spectacle « Les Madelon » : un véritable succès !

Le 30 novembre au soir, dans la salle Roland Pilloud, nous avons eu le grand plaisir de recevoir la Compagnie de la Reine pour le spectacle «Les Madelon».

Il y a un an, pour fêter le 100^{ème} anniversaire de l'Armistice, la Communauté de Communes Gally-Mauldre a proposé à tous les villages la composant, de recevoir ce spectacle en participant pour moitié à son coût.

Crespières a donc choisi de recevoir ces trois talentueuses actrices dont le dynamisme, le professionnalisme et la qualité d'interprétation lyrique ont enchanté tous les spectateurs.

Cette troupe avait été accueillie au festival d'Avignon où elle avait reçu des critiques élogieuses.

L'histoire écrite par l'une des actrices, reprend un moment de la vie de femmes en 1918. Ces femmes, mères, épouses et sœurs qui, pendant que les hommes combattaient, ont pris en main courageusement le quotidien. Par la lecture des lettres qu'elles reçoivent, les chansons de l'époque, elles nous ont fait partager leur angoisse, leur espoir et leur désespoir. Pour continuer à vivre et espérer, à l'image de Marie Curie, elles étudient pour aider sur le front et réalisent qu'elles ont un rôle à jouer dans la société de demain. Emplies d'espoir et de courage, elles n'hésitent pas à perturber le monde du $20^{\rm ème}$ siècle pour créer le suivant et hurler l'horreur de la guerre.

La Commission Communication de Crespières, pour permettre à tous et particulièrement aux plus jeunes, de profiter de ce temps fort, avait décidé d'offrir la gratuité de ce spectacle.

Ainsi, nous avons été plus de 90 spectateurs à découvrir cette troupe et à fredonner avec elle certains airs bien connus de l'époque.

Nous remercions chaleureusement le maire d'Andelu, Olivier Ravenel, responsable des activités culturelles de l'Intercommunalité, qui a trouvé cette «pépite» et qui l'a partagé avec tous.







Agnès Tabary

Quelques photos...





Soirée d'Halloween - Photos : N. Lavouiray

L'après marché de l'Avent!

Cette année, le père Noël avait convoqué bon nombre d'artisans, créateurs de belles choses en vue des fêtes de fin d'année. Il y en avait pour tous les goûts (pulls, écharpes, l'après-midi plus animé. en mohair, bijoux pour briller de mille feux, décorations de Noël, photographies...). Mais également de quoi régaler les papilles (produits de la mer, gâteaux et miel, thés, chocolats, nougats, produits antillais...)

Dans l'ensemble les artisans sont ravis de leur passage dans notre village. Côté fréquentation, le matin a été calme et fort heureusement

Ouf! contrat rempli, le Père Noël a été satisfait : il a eu beaucoup moins de cadeaux à transporter!



Photo: Nicolas Lavouiray

Catherine Ihitsague

Retour sur la bourse aux jouets

Pour cette première édition de notre bourse aux jouets du 18 novembre dernier, nous pouvons dire que le succès a été au rendez-vous.

Bon nombre de visiteurs ont fait le déplacement. Fort de ce résultat et des remarques, nous pouvons déjà annoncer que nous renouvellerons cette expérience l'an prochain, en y apportant quelques modifications.

Merci à tous, exposants et visiteurs et à l'année prochaine.

Catherine Ihitsague

Un grand merci à Nicolas Lavouiray



Le 21 septembre dernier, Adriano Ballarin a remis la médaille de la ville de Crespières à Nicolas Lavouiray.

Le maire et son conseil municipal tenaient à remercier Nicolas Lavouiray pour son engagement bénévole et son dévouement sans faille depuis de nombreuses années auprès des Crespiérois. Son investissement, sa détermination connus de tous et sa présence à la majeure partie des événements de notre village sont remarquables.

Nous le remercions sincèrement du temps qu'il donne pour notre village.

Agnès Tabary pour la commission communication

Super karaoké galette!

La cigale ayant chanté tout l'été, avait la voix bien échauffée... Forte de cette expérience et sûre de son affaire, elle a décidé de lancer un défi à tous les Crespiérois.

Quel que soit votre âge, rendez-vous :

Le dimanche 27 janvier à partir de 14h30 à la maison des associations Roland Pilloud

Pour participer à un super karaoké tout en dégustant

Que vous soyez ténor, soprano ou chanteur de salle de bain, venez relever le défi.

Réservation obligatoire à :

evenementiels@mairie-crespieres.fr ou accueil@mairie-crespieres.fr ou par tél. au 01 30 54 44 12

au plus tard le 22 janvier.

Catherine Ihitsague



Loto à l'horizon!

A vos numéros fétiches, portes bonheur et autres grisgris, l'avis de loto est lancé : dimanche 17 février 2019 à partir de 14h30 à la Maison des Associations Roland Pil-

Réservation OBLIGATOIRE, pour les crespiérois : exclusivité jusqu'au 7 février. Après cette date, l'ouverture se fera aux extérieurs.

Je ne saurais trop vous conseiller de vous dépêcher car les places sont limitées et les lots toujours de qualité.

Réservez au 01 30 54 44 12 ou par mail à : evenementiels@mairie-crespieres.fr ou accueil@mairie-crespieres.fr

La liste des lots n'est pas encore arrêtée mais comme d'habitude il y aura du high-tech et bien d'autres choses attrayantes.

Prix des cartons:

• 1 carton : 4€ • 3 cartons : 10€ • 6 cartons : 18€ • 7 cartons : 20€

Cerise sur le gâteau, il y aura possibilité de déguster des crêpes de la caverne des artistes.

Catherine Ihitsague



Charte paysagère de la Plaine de Versailles

Grâce à sa charte paysagère, l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles¹ défend et valorise le territoire!

Une charte demandée par les agriculteurs et co-construite avec les acteurs du territoire, une première en France!

Soucieux de concilier le développement des activités agricoles et la préservation du paysage et de l'environnement, les agriculteurs ont demandé dans les années 2010 une charte paysagère participative pour le territoire de la Plaine de Versailles.

Avec le soutien du Conseil Départemental des Yvelines, de l'Europe, et de nombreux partenaires tels que l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, le CAUE, la chambre d'Agriculture, cette charte a été élaborée puis signée en 2014 par tous les maires des communes adhérant à l'association. En signant cette charte, les maires se sont engagés à :

- Promouvoir et protéger toutes les formes d'agriculture, les richesses paysagères, écologiques et patrimoniales existantes
- Soutenir des pratiques d'aménagement et des modes de gestion écologique dans le souci d'un développement économique équilibré
- Prendre en charge et soutenir des aménagements emblématiques
- Traduire et mettre en œuvre les engagements et les actions préconisées par la charte dans les documents d'urbanisme
 - Associer les populations

La charte a elle-même été coconstruite avec les élus locaux, les LES PAYSAGES ET LA CHARTE PAYSAGÈRE DE LA DE JANVIER À MARS 2019 LUNDI ET MARDI 9H-16H30 MERCREDI AU VENDREDI 9H-12H RENSEIGNEMENTS : 01 34 59 33 31

agriculteurs les associations et les habitants, ce qui lui a valu d'être primée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire!

Une charte qui donne une visibilité à cette grande plaine historique

La Plaine de Versailles est sans doute le plus grand espace agricole continu proche de Paris, en raison de sa vocation historique de grand parc et de perspective du château de Versailles. Il est néanmoins enserré entre des grands projets d'aménagement urbain : les Opérations d'Intérêt National de Seine Aval et de Paris Saclay! Cet espace, bordé

L'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles a été créée en 2004 à l'initiative d'agriculteurs, d'élus et de responsables d'associations locales. Elle a aujourd'hui son siège à Feucherolles et est présidée par Patrick Loisel, maire de Feucherolles et vice-président de la CC Gally-Mauldre.

Une charte paysagère participative est un projet de paysage partagé associant les partenaires locaux et les populations, acteurs de la transformation du territoire. La charte n'est pas un document d'urbanisme opposable. Elle est pour chacun des signataires un contrat moral qui a vocation non seulement à nourrir les volets paysage/urbanisme/environnement des futurs SCOT et PLU mais aussi à donner un cadre aux dynamiques de chaque porteur de projet du territoire concerné.

de forêts au Nord et au Sud, suit les rivières de Gally et de la Mauldre avant de se poursuivre par le plateau du Mantois. Il forme un ensemble de petites vallées où se nichent des villages en pierre bien préservés, lui donnant un charme comparable à celui de la Toscane, à quelques km de Paris! La charte paysagère donne une visibilité à cet ensemble. La plaine est en effet découpée entre 5 intercommunalités, dont, en son centre, la communauté de communes Gally-Mauldre, dotée d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territorial).

Quelles avancées depuis 4 ans ?

Mieux aménager les lisières agri-urbaines et installer de jeunes agriculteurs

Un guide sur l'aménagement des lisières agri-urbaines a été réalisé à la demande des élus (disponible sur notre site plainedeversailles.fr). La commune de Villepreux a ainsi par exemple pu mieux négocier l'aménagement d'un espace de transition entre la plaine et le nouveau quartier de la ZAC des Hauts du Moulin, tout au moins pour la deuxième tranche de travaux actuellement en cours.



Les agriculteurs installent des perchoirs à rapaces dans les champs pour lutter contre les ravageurs des cultures

Sur la même commune, en plein site classé, l'association fait intervenir un architecte paysagiste, Pierre Janin, afin d'insérer au mieux un nouveau bâtiment agricole d'un jeune producteur de pommes et poires BIO. Une nouvelle vague d'installations en productions locales de proximité voit le jour, que l'association accompagne en partenariat avec les collectivités.

Veille sur les grands projets

Pour encore trop d'investisseurs ou de promoteurs, la plaine est encore un grand espace vierge pour de grands projets. L'association veille à ce que l'évolution des usages respecte le caractère patrimonial, soit agricole, soit naturel, soit historique, de la plaine. Ainsi, lors de l'annonce du déménagement d'AGROPARISTECH sur le plateau de Saclay, un groupe de bénévoles, dont des scientifiques du Museum National d'Histoire Naturelle, ont eu à cœur de recenser le patrimoine de ce domaine royal dédié à l'agronomie depuis 2 siècles. Ce recensement a fait l'objet d'une publication (disponible sur notre site) ainsi que de visites guidées lors des Journées Européennes du Patrimoine.

De même, en lien avec le préfet des Yvelines, l'Association veille à ce que des grands domaines agricoles ne soient pas transformés en logements ou équipements sportifs denses, notamment sur le plateau des Alluets, particulièrement exposé.

Prévenir plutôt que guérir

Afin d'anticiper les changements de destination des terres agricoles, l'Association a réalisé un diagnostic agricole de la Plaine de Versailles. Sur les 27 communes adhérant à l'association, 123 exploitations agricoles ont été dénombrées. La moitié des agriculteurs a plus de 50 ans et tous n'ont pas de successeur. Un suivi de ces changements devra se faire en partenariat étroit avec les communes et avec les organisations professionnelles agricoles, notamment la SAFER. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour l'avenir du territoire et le partenariat est la clé de la réussite.

Eviter que le plus grand patrimoine naturel de la plaine ne disparaisse : les prairies calcicoles de la Vallée de la Mauldre et du ru de Gally

Il y a 10 ans, le maire de la commune de Crespières, Adriano Ballarin, demande à l'association de trouver des solutions pour gérer des espaces naturels en danger : les pelouses calcicoles, qui parsèment les coteaux des vallées de la Mauldre et de Gally. Elles sont presque toutes classées en ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique et naturel). Autrefois dédiées à l'élevage et pâturées, elles sont abandonnées et s'enfrichent rapidement. Beaucoup d'entre elles sont aujourd'hui boisées et déclassées. Au terme d'études et d'intervention auprès des communes, des solutions pratiques et collectives sont en place d'être trouvées avec de nouvelles formes d'élevage itinérant, ainsi que des mesures d'urbanisme adéquates. Le Conseil Départemental des Yvelines apporte aujourd'hui son soutien à cette action jugée prioritaire.

Reconnecter les trames vertes : de Bailly à Villepreux

Un projet est en cours pour mailler la plaine de continuités écologiques (herbacées ou arborées), utiles aux animaux pour se déplacer, se nourrir, se reproduire et se protéger. Sur la commune de Bailly, les agriculteurs replantent des haies et des arbres. Ils installent aussi des perchoirs pour les rapaces, pour lutter de façon naturelle contre les rongeurs (mulots, campagnols ...).

Valérie Gillette



Découvrir les richesses de notre Plaine de Versailles

L'Automne de la Plaine de Versailles est terminé! Nous avons déroulé des manifestations aussi variées que possible, souhaitant vous faire découvrir encore un peu plus les richesses de notre territoire, et pour nombre d'entre vous nous pensons y être parvenus...

...vous étiez à la Fête de la Plaine chez « Les Deux Gourmands » à Crespières, aux Journées du Patrimoine renouvelées (dans différentes communes), aux sorties Nature (Crespières et Orgeval, avec le concours d'ECOGARDE), vous êtes aussi venus nombreux à Chavenay pour différentes animations autour de la Commémoration du Centenaire de l'Armistice, notamment une Lecture-Théâtre réalisée de façon remarquable par « Beynes, Histoire et Patrimoine » autour de la correspondance d'un Poilu né à Feucherolles, dont les descendants sont toujours présents dans la Plaine.

Vous étiez là aussi pour un Café-Théâtre désopilant qui a fait salle comble, ou pour une passionnante visite du méthaniseur de Grignon...

Bref, nous avons cherché à vous distraire, seuls ou en famille... mais pourquoi ne pas ajouter votre talent à nos idées ? Celui de votre commune, où nous pourrions, avec vous, votre dynamisme, votre imagination, faire aussi de nouvelles découvertes ? Nous y sommes prêts et serions heureux



Les ECO GARDE exposent «Rien que pour nous» à Orgeval



Concours du meilleur gâteau aux pommes de la Plaine à Crespières

de votre collaboration pour agrandir le champ des possibles! Tant de rencontres et d'échanges sont possibles autour de la nature, de la musique, du théâtre, du sport, des sciences, ou de tout autre sujet pertinent susceptible d'intéresser le plus grand nombre, adultes ou enfants.

Au printemps, nous irons pour la première fois à Thoiry qui vient de rejoindre la Plaine de Versailles. Et si nous allions chez vous?

Nous sommes, et vous pouvez être des ambassadeurs de notre qualité 33 ter rue des Petits Prés de vie.

Nous avons hâte de vous retrouver, 01 34 59 33 31 d'échanger, de faire naître de nouvelles occasions de rencontre!





«La guerre de Marcel» à Chavenay

Quelques lignes sur un mail adressé à evenementspdv@gmail.com

Nous vous attendons et nous nous enrichirons réciproquement!

A bientôt...

Dominique Bouchez

Plaine de Versailles

78810 Feucherolles

@PlaineDeVersailles



SANTÉ ET ÉCONOMIE LOCALE

Feel'ing Coiffure



Depuis déjà 5 ans, Laura accompagnée d'Aude vous accueillent dans le salon de coiffure Feel'ing Coiffure rue de Moncel à Crespières.

Rapidement les crespiérois et les habitants des villes et villages voisins ont apprécié la jeunesse, le professionnalisme et les talents de l'équipe.

Absente quelques mois pour la mise au monde d'une jolie petite fille, Laura est maintenant de retour au salon. Pour organiser sa vie familiale et professionnelle, elle a modifié un peu ses horaires. Vous pourrez bénéficier de ses compétences tous les mardis, jeudis et vendredis de 9h15 à 15h30 sans interruption.

En l'absence de Laura, Anissa est venue compléter l'équipe avec son sourire et sa connaissance particulière sur les cheveux longs. La team est donc maintenant au complet et vous reçoit du mardi au samedi prioritairement sur rendez-vous pour mieux vous servir.

Pour ses clients, Laura a choisi les produits de qualité naturels et éco-responsables de la marque Davines. De même, pour la mise en lumière des cheveux, son choix s'est arrêté sur les produits de la marque Schwarzkopf. Comme dit Laura: pour obtenir de bons résultats, il faut de bons produits!

Toutes les trois suivent régulièrement des stages pour améliorer leur expertise et proposent un diagnostic du cuir chevelu et des cheveux. Leur compétence de visagiste est là pour vous aider à imaginer une nouvelle structure coupe, une nouvelle nuance de couleur adaptées et personnalisées.

N'hésitez pas à pousser la porte du salon et à découvrir leur bonne humeur et leur écoute.

Horaires d'ouverture : mardi, jeudi et vendredi : de 9h15 à 19h sans interruption

mercredi: de 9h15 à 12h et de 14h à 19h samedi : de 9h à 18h

Feel'ing Coiffure 19, rue de Moncel 78121 Crespières

Tél: 01 30 44 06 65

ASSOCIATIONS

Crespières, riche de ses associations

La rentrée étant terminée, la commission communication en charge maintenant des associations a souhaité réunir les nombreuses associations dont bénéficient les Crespierois. Le Conseil municipal tenait ainsi à rencontrer ces acteurs importants de notre village qui permettent d'offrir à tous des activités multiples au sein même de notre village.

Autour de boissons chaudes et de viennoiseries, nous avons ainsi pu échanger et noter les besoins et les impératifs de chacun.

Certaines règles d'utilisation de la maison des associations Roland Pilloud et des autres locaux municipaux

ont été expliquées afin d'optimiser leur gestion. Un calendrier d'occupation a été mis en place avec les besoins éventuels d'intervention des équipes techniques municipales au moment nécessaire.

Nous avons ressenti un réel plaisir de tous de se découvrir et d'envisager même une mutualisation des compétences dans certains domaines.

La commission communication a expliqué comment elle était au service des associations pour diffuser rapidement et le plus efficacement possible toutes les informations transmises.

La Newsletter de la mairie étant particulièrement réactive maintenant, il faudrait qu'un plus grand nombre de foyers crespiérois s'y abonne pour profiter de tous les événements préparés par nos associations en particulier. Nous rappelons que notre fichier n'est utilisé que dans cette intention, sans aucune publicité extérieure. Vous avez la possibilité de vous y inscrire sur le site internet : http://crespieres.fr

Retrouvez la liste mise à jour de nos associations sur le site de la mai-

Agnès Tabary pour la commission communication

Exposition artistique

Avec l'arrivée du printemps, l'ACAC organise une exposition artistique d'artistes amateurs.

Cette exposition aura lieu les samedi 16 et dimanche 17 mars à la maison des associations Roland Pilloud.

Samedi de 14h à 19h et dimanche de 10h à 12h puis de 14h à 18h.

Artistes amateurs de Crespières, (huile, pastels, aquarelle, céramique, poterie, bois, sculpture, vitrail et autres): vous avez envie de faire partager vos créations? venez nous rejoindre! Vous serez les bienvenus.

Vous connaissez des artistes amateurs des communes avoisinantes, n'hésitez pas à leur en parler. Nous serons heureux de les accueillir parmi nous.

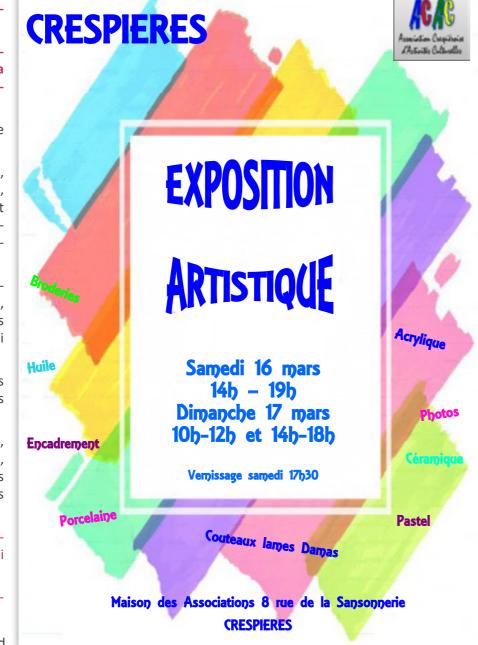
Comme chaque année nous vous assurons la diversité des techniques exposées.

Venez jeter un petit coup d'œil, nous sommes à coté de chez vous, vous serez bluffés par la qualité des travaux de chacun et votre visite nous fera plaisir.

Pour finir, tous les artistes vous invitent au vernissage prévu le samedi 16 mars à partir de 17h30.

Nous vous attendrons très nombreux.

Brigitte Jacquard





Contact:

Brigitte Jacquard

01 30 54 58 78 06 07 68 00 19

bjacquard@neuf.fr acaccrespieres@sfr.fr

ACAC: ballades historiques et culturelles

et début d'un refroidissement général qu'on a appelé la «petite glaciation», le loup fait encore partie de l'environnement quotidien. La faim le rend agressif et il fait régulièrement des victimes, en particulier chez les enfants. En ces temps encore souvent superstitieux, il est devenu l'incarnation du mal, et on le pourchasse comme une bête maléfique. On repère ses points de passage et on lui tend des pièges. Mieux, lorsque l'un d'eux est pris, il est immédiatement jugé par les autorités civiles et religieuses. La sentence est sans appel : c'est la mort par pendaison, la mort la plus ignominieuse, réservée aux pires criminels. Sur le lieu du supplice, où l'on se rend en procession, c'est la fête, celle de la sécurité un instant retrouvée. Mais, me direz-vous, quel rapport avec la quiétude Crespiéroise?

Eh bien, le dimanche 14 octobre, un groupe d'une trentaine de Crespiérois et de Crespiéroises, dans le cadre des randonnées culturelles organisées sous l'égide de l'ACAC, ont parcouru Crespières à l'affût des nombreux to-

Au XIV^{ème} siècle, siècle de malheur ponymes qui permettent de remonte début d'un refroidissement généter le temps et de reconstituer des bribes de son histoire.



Et ils ont, entre autre, remonté cette rue du piège qui, après avoir traversé la route, mène dans les bois des Flambertins. Et ce n'est pas un hasard si ce chemin ancestral nous mène à proximité du lieu-dit «le loup pendu». On a, là, le chemin que prenaient les paysans pour aller tendre leurs pièges, et que prenaient nos amis crespiérois d'alors pour aller festoyer autour de la dépouille de Messire le loup.

Bien d'autres histoires, quelquefois cocasses, nous font remonter quelques siècles en arrière, à la lecture de ces noms familiers : le rû Ziguemberg, le rû de Gally, la ruelle Carrouge, celle du chaudron, la rue du poteau logé, le chemin aux bœufs, blanc soleil... Ces balades ont en général lieu le dimanche matin. A la demande de quelques personnes ; celle sur les toponymes crespiérois (Découverte de Crespières à travers ses toponymes) sera rééditée un mercredi matin. D'autres seront proposées de février à juin, en particulier : La frontière Carnute du Royaume de Clovis (7km), le chemin des carrières et le rû de Galli (7km), «L'église Saint-Martin de Crespières ; histoire, vicissitudes et trésor» (sur place, mais nombre limité).

Les dates de ces sorties sont affichées sur les tableaux associatifs environ 2 semaines à l'avance, et certains commerçants ont la gentillesse de proposer nos flyers. Si vous souhaitez être averti par courriel, vous pouvez transmettre votre adresse mail à philippearnoux78@gmail.com.

Philippe Arnoux



Samedi 15 décembre, concert de Noël de l'école de musique

Le concert de Noël est toujours un moment très attendu par les musiciens et leurs familles. C'est aussi l'occasion de tous se réunir en cours d'année pour apprécier la progression des enfants et échanger avec les professeurs.

Cette année encore le concert a eu lieu dans notre belle église et nous en profitons pour remercier le Père Prouteau pour son accueil.

Les musiciens vous donnent maintenant rendez-vous en 2019 pour des auditions de classe et surtout pour le concert de juin qui reste toujours un événement très festif à ne pas manquer. Nous vous rappelons que ces concerts sont ouverts à tous alors surtout n'hésitez pas à nous rejoindre.







Virginie Bourdier Perret , Maud Castin et Céline Moreaux Le bureau de l'AMC

Contactez-nous à : crespieres.amc@gmail.com. Nous lire : www.amc-crespieres.com

18

ADSC: rejoignez-nous!

Pour les nouveaux arrivants à Crespières, l'ADSC (Association pour la Défense du Site de Crespières) est une association dont l'objet est la sauvegarde et l'amélioration de l'environnement dans notre commune.

Comme tout organisme nous avons besoin de nous renforcer et de nous renouveler. Venez nous rejoindre ; plus nombreux, nous aurons encore plus de poids.

Déjà nos actions tracent des chemins, pèsent sur les décisions, et des résultats sont tangibles. Après la participation active de l'ADSC à la création d'une fontaine municipale en 2016/2017, pour l'année qui s'écoule rappelons par exemple :

• Marche Eco du 10 juin : près de 40 participants pour ramasser, avec l'aide des agriculteurs locaux et des services de la mairie, les déchets le long des routes et chemins : 3,8 tonnes collectées et une superbe journée de partage et de convivialité.



- Antenne de téléphonie FREE : nul n'en contestait l'impérieuse nécessité, mais était-il nécessaire qu'elle culmine à 28m ? Au final, cette antenne ne s'élève «qu'à» 21m et sa largeur étant également inférieure à celle prévue sur les plans, l'impact visuel en est fortement atténué. La pression de l'ADSC a-t'elle porté ses fruits ?
- Le projet de transfert du TNV (Tir National de Versailles) est abandonné. C'est une excellente nouvelle pour notre village ; l'ADSC s'est fortement impliqué pour que les impacts environnementaux soient minimaux, pour pointer les données man-

quantes du dossier, pour en alerter les pouvoirs publics, jusqu'au Préfet. Bien entendu nous n'étions pas seuls et nombreux sont les autres participants qui ont essayé de s'opposer à ce projet; mais nous sommes intimement, et peut-être un peu naïvement, persuadés que notre sereine détermination a contribué à ce résultat. (Attention quand même à rester vigilant sur le projet d'extension de ce champ de tir pour l'armée qui, lui, reste d'actualité)

• Maison médicale et site des Mathurins : lors de l'EUP (Enquête d'Utilité Publique), l'ADSC a rencontré le commissaire enquêteur et a fait part, oralement puis par écrit sur le registre, des remarques, souhaits, suggestions et autres demandes de

précisions pour bien faire valoir sa position. Les recommandations du commissaire enquêteur illustrent bien la prise en compte de nos remarques.

L'ADSC est utile et les quelques exemples ci-dessus montrent son efficacité. Pour l'améliorer, et si vous partagez nos objectifs, venez donc nous rejoindre en devenant adhérent pour l'année 2019 (80 inscrits environ actuellement). C'est facile: vous trouverez ci-joint la charte et le bulletin d'adhésion. Vos idées et votre participation seront les bienvenues.

L'ADSC a aussi l'objectif de vous informer régulièrement. Retrouvez nos articles sur notre site :

adscrespieres.wordpress.com

A.D.S.C - Association pour la défense du site de Crespières Notre site internet : adscrespieres.wordpress.com **BULLETIN D'ADHÉSION 2019** Prénom : Adresse Code Postal Téléphone : Adresse courriel: Membre actif (cotisation annuelle 10 €) Membre bienfaiteur (cotisation + don) Merci de régler votre cotisation par chèque à l'ordre de : ADSC Vous aimez Crespières ? Rejoignez-nous pour : Une urbanisation raisonnée La valorisation des déchets e respect de la flore et de la faune Un contrôle des duants, des nuisance nores et lumineuses Une économie de partag et la valorisation des circuits courts

Les nouvelles de l'AIPEC

L'AIPEC, du côté de l'école...

En cette période de festivités à venir, voici un premier petit bilan que nous pouvons dresser de ce début d'année.

Le premier conseil d'école s'est tenu le 9 novembre dans d'excellentes conditions et a rassemblé les représentants des parents d'élèves, l'équipe enseignante ainsi que Madame Bigard et Madame Tabary, conseillères municipales. Différents sujets ont été abordés (effectifs, vie scolaire et périscolaire, travaux municipaux etc...). Nous engageons donc tous les parents à prendre connaissance du compte-rendu de réunion diffusé par Madame Montfort, directrice du groupe scolaire Emilie du Chatelet.



La fête d'Halloween a encore été cette année une belle réussite grâce au nombre toujours grandissant de maisons se prêtant à l'exercice « horrifique » (notamment les nouvelles maisons des Tilleuls). Merci donc à tous pour ce bon moment de convivialité qui montre, une fois de plus, le dynamisme et l'entrain des Crespièrois (petits et grands) lors des événements festifs. Monstres, fantômes et sorcières, nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine en







espérant vous trouver toujours plus nombreux et motivés !

Concernant la fête de Noël que l'AIPEC a organisée en collaboration avec l'équipe enseignante le 14 décembre, il s'agit là aussi d'un franc succès. La plupart des enfants ont été subjugués par l'univers créé par la conteuse et son musicien. Installés dans une maison des associations réaménagée en chalet de Noël, les enfants ont pu profiter d'un moment de poésie et d'évasion qui a conclu en douceur leur semaine scolaire.

Enfin, nous profitons de cette communication pour vous rappeler que la mairie a donné son accord pour



décorer d'une fresque une partie du mur extérieur des maternelles. L'idée est d'impliquer les enfants dans cette création artistique et nous avons donc besoin de toutes les bonnes volontés ayant des idées, des appétences pour la peinture ou tout simplement l'envie de s'impliquer dans ce projet. Pour nous contacter à ce sujet, rien de plus simple : écrivez-vous à aipec.crespieres@gmail.com ou attrapez-nous devant l'école!

Nous vous souhaitons une excellente année 2019!

L'équipe de l'AIPEC

Des questions, des suggestions sur la vie scolaire ou les prochaines festivités, n'hésitez pas à nous contacter :

aipec.crespieres@gmail.com

ou via la boîte aux lettres bleue située à l'entrée de l'école

Notre site internet est à votre disposition :

www.aipec-crespieres.com



Nous lire: https://adscrespieres.wordpress.com / Nous contacter: adsc78121@gmail.com

Les Compapayés au Togo

Nous sommes les Compagnons du groupe Scouts et Guides de France «Le Petit Prince».

Cet été, nous avons participé à un projet solidaire au Togo dans le cadre d'un camp Compagnons des Scouts et Guides de France.

Nous avons construit ce projet pendant 2 ans. Nous avons passé trois semaines à Ando Centre, près de Lomé, à faire du soutien scolaire et à construire des toilettes sèches pour le village. Puis, nous sommes partis huit jours pour une découverte du pays (maison-baobab, village au sommet du Mont Agou...).

Nous sommes très reconnaissants envers les personnes et les municipalités qui nous ont confié des petits travaux et qui nous ont financés ainsi que pour le soutien apporté à notre groupe.



Les Compagnons du groupe SGDF « Le Petit Prince »

Restauration du chemin vers le lavoir de Crespières







Sur proposition du maire adjoint de Crespières, Christian Bezard, des pionniers et caravelles ont aidé des éco-gardes à restaurer le chemin vers le lavoir de Crespières.

Le lavoir a fonctionné jusqu'à la dernière guerre mondiale. Le chemin qui permettait de l'atteindre depuis le village a disparu depuis longtemps sous la végétation. Grâce à l'action de la mairie, le lavoir a été restauré. En prêtant main forte aux éco-gardes pour la remise en état du chemin et la construction d'escaliers en bois dans la forêt, nos pionniers et caravelles ont contribué à la mise en valeur de notre patrimoine historique. Pensez-y le jour où vous prendrez ce chemin pour visiter ce beau lavoir!



Bridge à Crespières!

Notre Club de bridge amical de Crespières fonctionne très bien, la saison 2018-2019 est lancée avec 22 membres!

Mais, comme à chaque bulletin, je réitère mon message : il nous faut encore quelques personnes supplémentaires (mêmes débutantes, elles seront formées) pour assurer au moins trois tables à chaque séance. Il est normal en effet que chacun des 22 membres ne puisse pas toujours être présent à chaque séance (obligations familiales,).



jean.pierre.gauchi@gmail.com

Rappel: nous jouons le mardi de 14h30 à 18h30 et de 20h30 à minuit, dans la salle de la Bibliothèque.



Jean-Pierre Gauchi

22



INFORMATIONS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

ROCHE Robert Georges Joseph Jean le 14/09/2018

CLERGUE Jean-Pierre le 25/11/2018

AGAZZINI Daniel Louis le 28/11/2018

VALADE Gisèle le 21/12/2018

Que toutes les familles éprouvées soient assurées de nos sincères condoléances.

Naissances

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

DE CORTE Juliette Marie Odile le 30/09/2018

AINARDI Jules Joseph Ippolito le 11/10/2018

THÉRAIN Maxence Louis Marcel Jacky le 21/10/2018

WAWRZYNIAK Nolan Kumar Christian le 10/12/2018

MAGNÉ LESTIENNE Thibaut Victor Martial le 15/12/2018

Nos vives félicitations aux parents et tous nos vœux de santé et de bonheur aux nouveaux-nés.

Agenda

Dimanche 27
JAN.

Karaoké galette

Maison des Associations Roland Pilloud

Réservations au 01 30 54 44 12

Mardi **12**

Remise des prix villages fleuris

FEV.

Dimanche

FEV.

1 - 1 -

LUIU dès 14h31

Maison des Associations Roland Pilloud

Réservations au 01 30 54 44 12

Samedi 16 Distribution des sacs à déchets verts

de 8h30 à 12h

Ateliers municipaux ZAC des Fonciaux

le 16 et 17 MARS Exposition artistique de l'ACAC de 14h à 19h le samedi (vernissage à 17h30) de 10h à 12h puis de 14h à 18h le dimanche

Samedi 30

MARS

Distribution des sacs à déchets verts

de 8h30 à 12h

Ateliers municipaux ZAC des Fonciaux Dimanche 24

MARS

«Le Petit Prince»

Maison des Associations Roland Pilloud

Tout public - Tarif : 5€

Samedi

AVRIL

Troc de plantes

3

de 10h à 12h

Parvis de la Mairie

Collecte des déchets verts

Collecte tous les lundis du :

du 1er avril au 9 décembre 2019

Collecte des encombrants

Jeudi 13 juin et mardi 3 décembre 2019

Consultations juridiques

Un samedi tous les 2 mois de 9h à 11h30, à la mairie de Crespières.

Samedi 16 mars 2019

Prendre RDV au 01 30 54 44 12.

Mairie et agence postale

Les horaires

Lundi: fermé

Mardi : 9h-11h / 14h-17h

Mercredi : 9h-11h / 14h-17h

Jeudi: 14h-17h

Vendredi: 9h-11h / 14h-17h

Samedi: 9h-12h

Nous joindre

Place de l'Eglise 78121 Crespières

Tel: 01 30 54 44 12 Fax: 01 30 54 58 19

accueil@mairie-crespieres.fr

www.crespieres.fr

Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu les :

4 février 2019

25 mars 2019

13 mai 2019

1er juillet 2019

à 20h30 à la mairie.

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : www.crespieres.fr